



RD82 : une liaison douce attendue

RETOUR EN IMAGES



Clean Up Day

LA VIE À CESSON



ZAC Centre-ville

PORTRAIT



Endana : ressourcerie éphémère



MONEMPLOI77.FR Une nouvelle plate- forme de recrutement

Monemploi77 a été conçu pour mettre en relation l'offre et la demande locale d'emploi, d'alternance et de stage avec plus de 4000 offres en ligne.

Pour les candidats, c'est la création d'un compte en 1 clic, un module de création de CV personnalisé, la visualisation immédiate des offres d'emploi.

Pour les entreprises, c'est optimiser leurs recrutements, gagner en visibilité auprès des candidats, publier des offres, recevoir des profils qualifiés et bénéficier d'un outil simple de gestion des candidatures.

Monemploi77 est financé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne.

Vous trouvez un animal mort sur la voie publique

Le Code général des collectivités territoriales, article L2212-2, le code de l'environnement et le code rural, prescrivent l'obligation et la responsabilité qui sont faites au Maire d'assurer la salubrité publique dans le cadre de l'exercice de ses pouvoirs de police.

L'enlèvement des animaux morts d'un poids inférieur à 40 kg sur le territoire de la commune de Cesson s'inscrit dans le cadre de ses obligations.

Dans ce cadre, la Ville de Cesson a signé un partenariat avec un prestataire local qui se charge d'intervenir dans un délai de 2h.

Pour toute intervention ou renseignement, contacter l'accueil de la mairie : 01 64 10 51 00.

Un nouveau dispositif la plainte en ligne

Pour les victimes d'e-escroqueries

Escroquerie ou arnaque sur Internet : il est désormais possible de porter plainte en ligne.

Vous allez sur Internet <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15558>

Vous personnalisez votre démarche

Vous vous identifiez grâce à Franceconnect et ses fournisseurs d'identité (Impôts, Ameli, la Poste...)

Vous remplissez le formulaire

Vous recevez votre plainte dans votre espace personnel.

Votre déclaration est importante. Les informations que vous communiquez sont analysées et recoupées par des experts de la police judiciaire qui mènent l'enquête.

NOUVEAUX À CESSON

Foodtruck Ramenmoi

Céline CHEVALIER vous accueille avec son foodtruck « Ramenmoi » (spécialités japonaises) sur le parvis de la mairie le mercredi de 18h30 à 21h30 et le samedi matin.



Composez votre Rāmen (recette japonaise à base de nombreuses variantes de bouillons de nouilles, agrémentés de poissons, viandes, légumes, algues, œuf et assaisonnements miso ou sauce soja).

Diététicienne - Nutritionniste

La Maison de Santé Simone Veil est heureuse d'accueillir une nouvelle diététicienne-nutritionniste Suhela OUANGOLO.

Consultations à distance, à domicile et en cabinet.

Tél : 06 45 72 76 49

Courriel : suhela.ouangolo@so-diet.fr

Site web : www.so-diet.fr

Vous pouvez prendre rendez-vous sur Madietenligne.fr

Maison de santé Simone Veil :
01 60 63 28 18

L'Artiny, petite maison roulante (ou non !) en bois

Un projet, une passion, une évidence



Jérôme Lemaire, compagnon du devoir en menuiserie a eu le goût très jeune pour le travail du bois. Artisan, artiste et globe-trotteur, c'est finalement tout naturellement qu'il en vient à la création de Tiny House.

La société vous accueille avec plaisir à son atelier pour présenter toutes ses réalisations, son travail et son équipe.

L'entreprise est basée à Cesson-la-Forêt sur la zone artisanale du Rond de Bel Air

+ d'infos sur le site www.lartiny.com

L'ARTINY sur les Réseaux Sociaux :

Facebook : [@Lartinyhouse](https://www.facebook.com/Lartinyhouse)

Instagram : [l_artiny](https://www.instagram.com/l_artiny)



Olivier CHAPLET

Maire de Cesson
Vice-président en charge des
mobilités de Grand Paris Sud

Cet été 2022 fut un été particulier. Même si j'espère que chacune et chacun d'entre vous a pu profiter d'un repos bien mérité en famille ou entre amis, nous n'avons pas pu échapper à la canicule et à ses répercussions (incendies, sécheresse, etc...). Ces événements nous poussent à une nécessaire prise de conscience sur nos modes de vie. C'est pourquoi je me félicite de l'adoption de notre plan local de développement durable.

Les actions qui y sont inscrites sont notre modeste contribution à l'effort collectif de sauvegarde de la planète et de ses ressources. Cette sobriété s'impose à nous de manière impérieuse au travers notamment de notre budget municipal. Les différentes hausses subies par tous n'épargnent pas les collectivités. Celles-ci ont dû également inclure dans leurs budgets la hausse du point d'indice des fonctionnaires, justifiée mais non prévue au budget 2022.

Nous devons faire face également à la hausse des prix de l'énergie sans pouvoir bénéficier d'un quelconque bouclier tarifaire. Vous l'aurez compris, l'équilibre budgétaire est plus que fragilisé et j'ai demandé à tous les services de la commune de participer à cet effort indispensable.

Malgré ces nuages qui assombrissent notre ciel, la vie municipale continue et je tiens à remercier le personnel communal qui répond comme d'habitude présent en assurant ses missions au service des Cessonaises et des Cessonais.

Bonne continuation à toutes et à tous.

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES	2
EDITO	3
EN IMAGES	4 - 5
VIE À CESSON	6 - 15
■ Verger : renouvellement urbain . . .	6-9
■ Travaux	10
■ Chats errants	11
■ La mascotte PLDD a un nom.	11
■ Nos centenaires	11
■ Changement de nom ou prénom . . .	12
■ Hommages	13
INTERCOMMUNALITÉ	14-15
Jeunesse / Vie scolaire.....	16
PORTRAIT	17
TRIBUNE	18
ÉTAT-CIVIL / BRÈVES	19

Photo de UNE

L'inauguration de la liaison douce longeant la RD82 entre Cesson et Seine-Port a eu lieu le 15 octobre 2022.

Les promeneurs et cyclistes pourront enfin se balader en toute sécurité.

Coût des travaux : 1 257 000 € financés par la Région, l'agglomération Grand Paris Sud, l'Etat et le Département.

DIRECTEUR DE PUBLICATION Olivier Chaplet
COMITÉ DE RÉDACTION J-L Duval, C. Péculier, F. Réalini, I. Prévot, J. Heestermans, M-A Fayat, J-M Belhomme, A. Bossaert
RÉDACTION Mairie de Cesson
PHOTOS / ILLUSTRATIONS Mairie de Cesson, A. Micol, D. Tonon
CONCEPTION / RÉALISATION Mairie de Cesson
DISTRIBUTION Mairie de Cesson
IMPRESSION Desbouis Gresil Imprimeur, 91230 Montgeron, 01 69 83 44 66
Imprimé à 4 700 exemplaires
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2022



RETOUR EN IMAGES



« Passage & Quatre éléments » étaient les deux thèmes choisis par le club photo de Cesson-la-Forêt animé par Glenn Ulrici. Les œuvres exposées ont été réalisées par six photographes amateurs.



Notre traditionnelle **Fête de la Ville et de la Musique** a tenu toutes ses promesses malgré un temps plus que maussade...



L'agglomération Fun Tour : le village vacances de Grand Paris Sud. Cette année encore, il a posé ses valises à Cesson pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Cesson Animation a une nouvelle fois, adapté ses tarifs « buvette » pour tous les jeunes.



A l'initiative de Lionel Clercq, apiculteur à Cesson, **une animation autour du miel** a réuni tous les passionnés des ruches. Les apiculteurs et fleuristes locaux en ont expliqué les préceptes.

Cérémonie commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle en présence du Maire Olivier Chaplet, de Claude Génart, président de la FNACA et des élus du Conseil Communal Jeunes.



Le Village d'Enfants Action Enfance de Cesson a fêté ses 60 ans... Un bel anniversaire pour cet établissement accueillant principalement des frères et sœurs ayant rencontré des difficultés dans leur environnement familial.

8 et 22 juillet – 5 et 19 août



Pour la 2^{ème} année, la Maison des Loisirs et de la Culture a amené la fête dans les différents quartiers de Cesson et Vert-Saint-Denis. **Les « escapades de l'Été »**, en partenariat avec les deux villes, les médiathèques, la Maison de l'Environnement de Grand Paris Sud ont proposé un été plein de surprises.

du 18 au 23 juillet



Séjour à la base de loisirs des Boucles de Seine pour nos jeunes de 10 à 13 ans encadrés par nos animateurs jeunesse. La canicule et les orages n'ont pas troublé la bonne humeur des enfants.

« Escapades dans l'Art » - Michèle Raynal a invité le public à découvrir ses œuvres à l'encre de chine et pastels.



Clean Up Day : Nous étions nombreux sur les 3 sites : Skate Parc de Cesson-la-Foret, la MLC et Leroy Merlin.

Bravo à tous nos "joyeux nettoyeurs", en espérant que cette action sensibilise les citoyens que nous sommes.

2 octobre



Cesson sans Frontières Roumanie a organisé ses traditionnelles **« Puces de la Couture »**, pour tous les amateurs de fils, bobines et tissus en tout genre.

Réalisation de la ZAC Centre-Ville C'est parti !

Le verger au cœur du projet

Dans le cadre du projet structurant de redynamisation du centre-ville, la question du devenir du verger, suite au décès du propriétaire exploitant, s'est très vite posée, étant donné sa situation en zone urbanisable en centre bourg.

Compte tenu de sa valeur paysagère, patrimoniale et pédagogique, la municipalité a depuis le début demandé à ce que le verger soit conservé à hauteur de 50 % de sa surface, permettant à la fois d'assurer une certaine pérennité, de l'ouvrir à la population et de renforcer ses liens avec le bourg.

Sa situation au cœur du centre-ville invite à le relier au projet d'aménagement afin qu'il évolue vers un espace de qualité, porteur d'identité, où la vie de quartier et l'implication des habitants pourra se développer.

Ce poumon vert pourra ainsi jouer un rôle très important dans ce projet en tant que lieu d'ouverture, de pédagogie et de partage pour les habitants de ce secteur et les autres.

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT COMMENCENT EN NOVEMBRE

Du 07 au 25 novembre 2022, la 1^{ère} phase portera essentiellement sur le nettoyage du lieu et la préparation du terrain pour les futurs aménagements, dont les plantations qui seront réalisées par l'EPA Sénart. Celles-ci compteront une centaine d'arbres, baliveaux et grands arbustes ainsi que 37 nouveaux arbres fruitiers ; 600 végétaux composeront les massifs fleuris et près de 3 000 m² de plaine seront engazonnés.

Ces travaux permettront également la création d'une aire particulièrement adaptée pour accueillir un terrain de jeux pour enfants et un jeu de pétanque. Ces équipements seront mis en place par la Ville dans une seconde phase.



LE VERGER DE CESSON, UN LIEU DE RÉFÉRENCE IDENTITAIRE DU QUARTIER

Suite à la cession du terrain par les propriétaires à l'EPFIF (Établissement public foncier d'Île-de-France), le verger n'a plus été entretenu. Un expert judiciaire mandaté par l'EPA a fourni un diagnostic sur l'état des arbres existants dont la plupart ne sont pas transplantables. C'est pourquoi il a été décidé de reboiser le verger. Le projet propose de planter un mélange de pommiers et de poiriers sous diverses formes (libre et palissée).

Certains fruitiers ont malgré tout pu être sauvés (voir encadré).

Par ailleurs, à l'ouest du parc, des kiwis, des cerisiers, des pommiers et des néfliers sont présents en boisement.

Le 27 mai 2016, l'association « Le Verger de Cesson » était dissolue.

A compter de cette date, une opération de récupération des plus jeunes arbres (moins de 5 ans, car au-delà, la transplantation est problématique) et des greffes les plus récentes a été engagée.

Au total, ce sont environ 150 « sujets » qui ont ainsi pu être transplantés.

- Une centaine (surtout les jeunes greffes) ont été récupérés par un membre de la famille Gras et des membres de l'association.
- Une vingtaine ont été replantés à la Maison des Loisirs et de la Culture.
- Une dizaine se trouve à la Ferme des Arts de Vert-Saint-Denis (pour ces deux derniers lieux, la reprise fut difficile).
- Une vingtaine ont trouvé refuge au Jardin Citoyen de Nouveau Village à Cesson où ils ont été transplantés avec succès. Il s'agit principalement de variétés de pommes (rares !) : Marie Madeleine, Dumont et Jolibois.

Chacun peut aller les voir !

Les espaces de détente et les espaces ludiques sont organisés dans les zones laissées libres. L'ambiance végétale recherchée est un mélange de végétation organisée (vergers) et de végétation libre et rustique (prairie, noues, arbres en cépées...) propice à la déambulation et la rêverie.

UNE PALETTE VÉGÉTALE

Les arbres plantés sont choisis principalement parmi une palette locale :

- Arbre d'alignement sur les voies partagées 1 et 3* : Noisetiers de Byzance (*Corylus columna*)
- Arbre d'alignement sur la voie partagée 2 et l'allée Verneau** : Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)
- Arbres en cépée dans les poches végétalisées sur stationnement : Erable champêtre (*Acer campestre*) et Cerisier du Japon (*Prunus accolade*) en cépée.
- Arbres dans le parc du verger : un mélange d'arbres fruitiers est proposé en mélange. Ils sont plantés sous toutes leurs formes (libres ou palissées).

Les essences arbustives plantées seront choisies pour leurs qualités ornementales mais aussi pour leur résistance (hydrocarbures et salage) et leur facilité d'entretien.

La biodiversité urbaine demeure un élément capital dans la vie et le bien-être urbain. Il est donc important de ne pas la négliger.

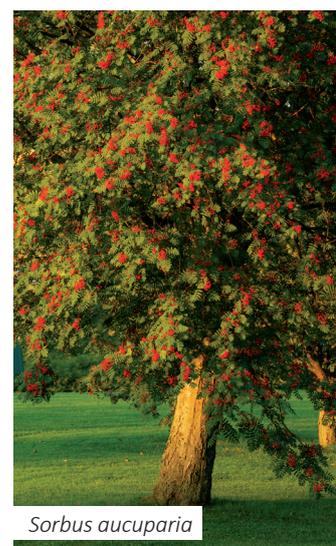
Le projet prévoit des dispositifs favorables à la préservation de la faune locale en développant la diversité des habitats : zone humide, prairie, haie...

La gestion différenciée des espaces verts sera préconisée. Les zones de prairie du parc recevront un entretien minimal et contribueront à l'enrichissement de la diversité des espèces.

Les arbres et les arbustes seront choisis pour attirer les insectes pollinisateurs (abeille, bourdon, papillon...) et les oiseaux. Différents types de nichoirs seront implantés sur l'ensemble du projet.



Corylus columna



Sorbus aucuparia



Acer campestre



Prunus accolade

L'EPA Sénart a fait appel à l'Atelier Tournesol paysagistes, spécialisé dans la création d'espaces urbains conviviaux et générateurs de lien social, qui intègrent de manière esthétique des réponses aux questions de développement durable.

Le projet d'aménagement de la ZAC Centre-Ville de Cesson est réalisé dans le respect des directives du Cahier des Prescriptions Urbaines Architecturales Paysagères et Environnementales (CPUAPE) rédigé pour le compte de l'EPA Sénart et la commune de Cesson par l'agence SAROAM.

D'un point de vue général, les aménagements extérieurs tendent à :

- relier le cœur historique de la ville et le cœur du projet (parc du Verger)
- assurer les continuités vers les quartiers environnants
- valoriser l'histoire du site et le patrimoine arboré
- créer des espaces aux usages partagés et y réduire la vitesse
- limiter l'imperméabilisation des sols et stocker les eaux pluviales par un système de bassins engazonnés à ciel ouvert. Ces bassins sont intégrés au Parc sous forme de pelouses inondables.
- être un support de la biodiversité.

La 2^{ème} phase des travaux portera sur la création des voiries et devraient débuter en février 2023.

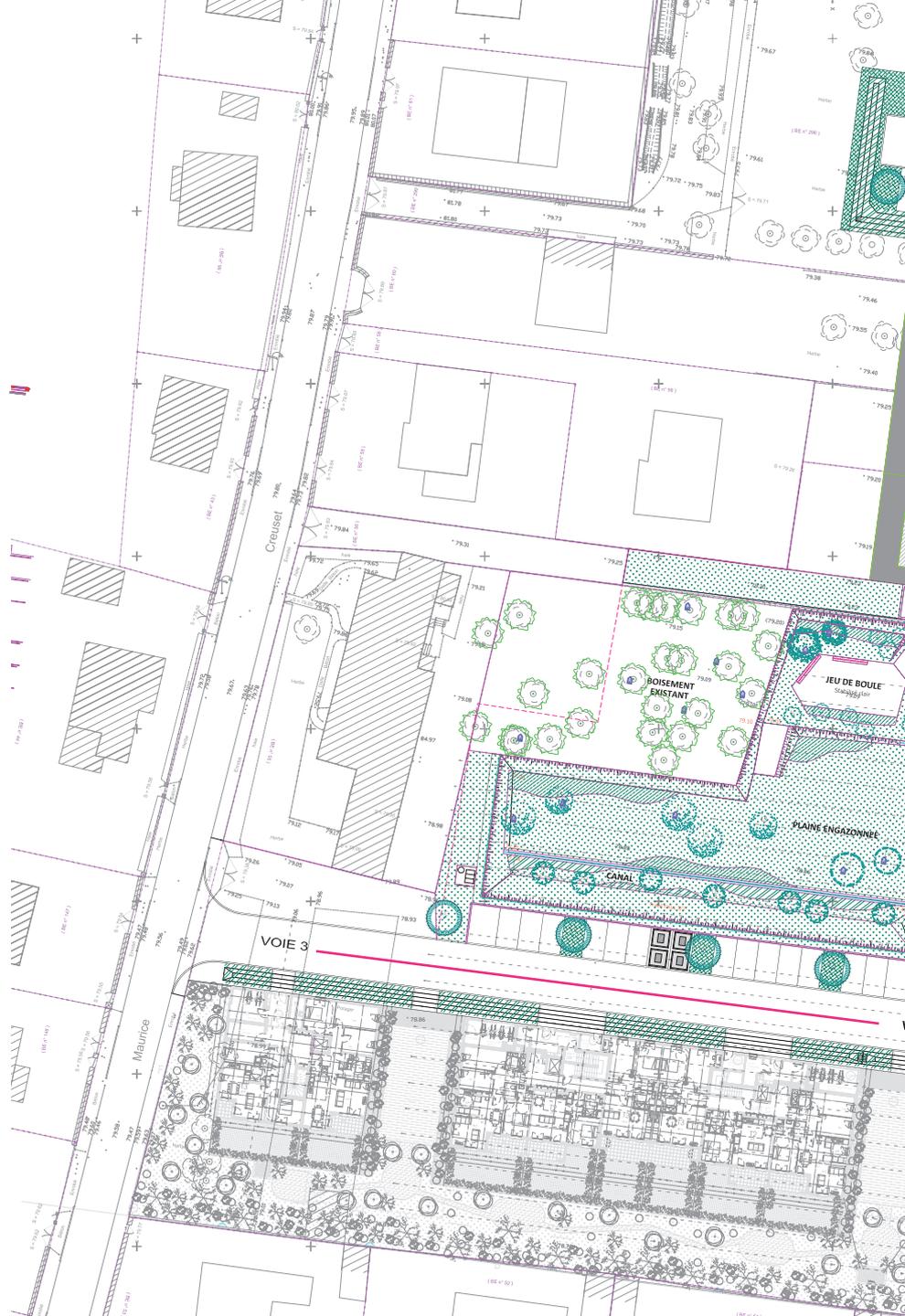
L'ensemble des voiries sont traitées en « espace de rencontre » :

- espace ouvert à toutes circulations (priorité aux piétons sur tous les véhicules)
- circulation piétonne autorisée sur toute la largeur de la voie
- vitesse limitée à 20 km/h

Des bornes d'apport volontaire enterrées sont implantées sur tout le projet.

Voie partagée 2 et Allée Verneau (en violet sur le plan)

Cette voie est traitée comme un axe majeur du projet reliant le cœur de ville avec le parc du Verger.



Un alignement de sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) structure et qualifie cet axe avec sa belle floraison printanière et son port étalé. Le revêtement de sol est uniforme et de couleur claire.

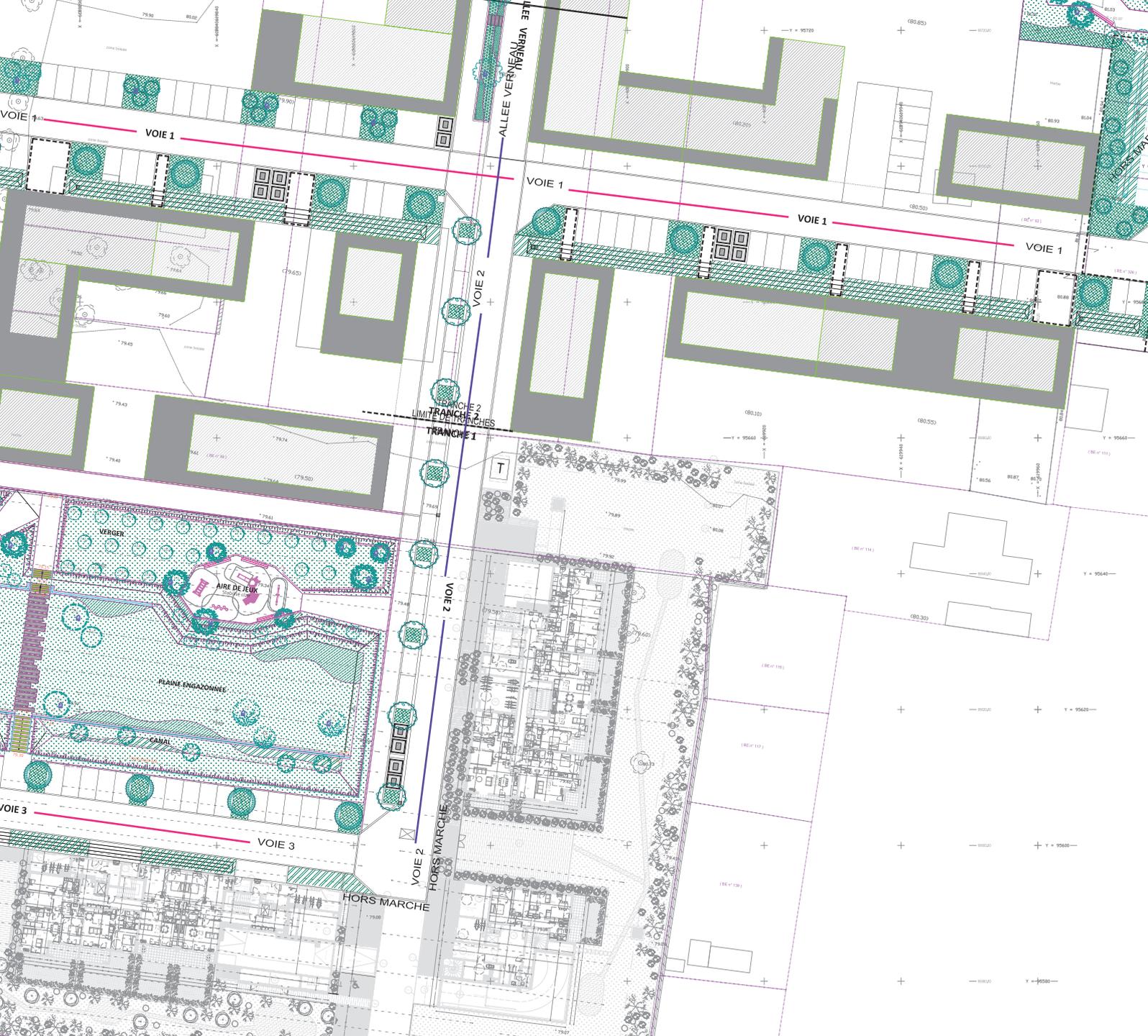
Au nord, l'allée Verneau est piétonne mais sert également de desserte aux véhicules de sécurité (voie pompier...) et aux riverains dans sa partie Nord (actuelle impasse Verneau). Le nouvel espace planté sera créé en léger décaissé afin de collecter les eaux de ruissellement. Des pas japonais permettront les traversées.

Au sud, un stationnement longitudinal y est organisé.

Voies partagées 1 et 3 (en rose sur le plan)

Elles sont bordées de stationnements et structurées par un alignement de noisetiers de Byzance (*Corylus colurna*). Les stationnements sont végétalisés (dalles béton engazonnées). Une grande noue plantée se développe sur toute la longueur des stationnements et collecte les eaux de ruissellement de la voirie et des parkings. Le nivellement permet une inondation partielle des poches de stationnement en cas de très fortes pluies.

Elle est enjambée par de petits pontons qui donnent accès aux parcelles.



La grande noue et le bassin

Elle borde la pelouse inondable en contrebas du talus, elle sera le point bas de toute la zone afin de récolter toutes les eaux de pluie. Des plantations de zone humide y seront plantées. Cette noue ne doit pas conserver d'eau stagnante. La noue et les bassins engazonnés ne servent qu'à recueillir les eaux des fortes pluies pour les renvoyer dans le réseau de ville après 24 ou 48h de stockage.

Elle constitue un lieu de biodiversité exceptionnel car tout est réuni pour que la flore et la petite faune se développe.

Un projet engagé en faveur de la transition écologique du territoire

« Le projet s'inscrit dans une démarche de revitalisation du centre-bourg, en proposant une intensification urbaine dans le prolongement du centre-ville historique de Cesson. Il s'agit de proposer une densité mesurée en transitions avec le tissu urbain existant pour offrir davantage de mixité urbaine, des logements collectifs aux typologies diversifiées et contemporaines dans un cadre de vie durable. A l'échelle urbaine, le projet participe à inscrire la ville dans une démarche de transition écologique en limitant l'étalement urbain au profit du renforcement de l'écosystème urbain du centre-ville » précise Stéphane Romain, architecte urbaniste SAORAM

Une exposition créée par l'EPA Sénart présentera le projet et ses objectifs en mairie en fin d'année.

Le dossier de la ZAC est consultable sur le site internet de la Ville.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service urbanisme de Cesson : 01 64 10 47 04 ainsi que celui de l'EPA : 01 64 10 15 15

Travaux d'été

La période estivale est idéale pour entreprendre des travaux de nettoyage, d'entretien, et de rénovation...



1 Pose d'un nouveau jeu à l'école Jules Verne (coût :31 583€)

2 3 5 6 Traçage dans les écoles

4 Pose d'un nouveau jeu à l'école Paul-Emile Victor

7 8 Débouchage des réseaux dans les écoles Paul-Emile Victor et Jacques Prévert

9 Traçage emplacement de bornes électriques

10 Remplacement de quatre abris-bus sur la commune (arrêts : Collège Grand Parc – Les Néfliers – Les Petits Bois – Centre commercial Bois Sénart)

11 Traçage de la piste cyclable près de la piscine à Cesson-la-Forêt

100 bougies pour Colette Larbes



C'est le 8 septembre 1922 à Bordeaux que naît Colette et c'est à la résidence du Parc aux Chênes qu'elle vient de fêter ses 100 ans.

Après avoir vécu 76 ans à Pau, elle se rapproche d'une de ses filles et s'installe

chez Domitis à Melun. Malheureusement une fracture de la jambe et la perte subite de la vue l'obligent à trouver une structure adaptée. En septembre 2020, Colette Larbes s'installe au Parc aux Chênes.

Pour célébrer cet événement, le personnel de la Maison de retraite n'a rien oublié pour que cette journée reste mémorable, ambiance musicale, gâteau, cadeaux et un bouquet de fleurs remis par Marie-Annick Fayat, maire adjointe. Entourée de ses deux filles, Colette a soufflé ses bougies et savouré ce moment de plaisir.

100 ans de Marcel Berton

Notre ville porte une affection bien particulière à ces hommes et ces femmes qui ont traversé le siècle et qui appartiennent à l'histoire du lieu où ils ont passé une grande partie de leur vie.

Marcel BERTON a fêté ses 100 ans le 09 juillet 2022 entouré de sa famille et de ses ami(e)s.

Cessonais depuis 1976, il a commencé sa carrière de gendarme mobile dans la Meuse en 1945. Et en 1954, il intègre l'école des Officiers de Melun et y restera jusqu'à sa retraite.

A l'occasion de cette fête, la Mutuelle des gendarmes a dépêché un jeune gradé pour honorer leur centenaire. C'est à ses côtés que Marcel Berton s'affiche fièrement.

Le Président des anciens gendarmes de Melun avait également fait le déplacement.

Entouré de sa famille et de ses amis du Club de l'Amitié, Marcel a soufflé ses bougies non sans une certaine émotion.

Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir 100 ans, cela méritait bien un hommage...



Chats errants

Depuis 2021, la mairie a débuté une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants à Cesson pour limiter la prolifération sur le territoire et pour les protéger. Grâce à cette action, la tranquillité publique est préservée puisqu'elle permet de diminuer les désagréments causés par les animaux, mais aussi les nuisances sonores et olfactives.

En septembre 2022, un arrêté municipal a été pris permettant à l'Association des "Chiots et Chatons à Adopter" d'effectuer sur le territoire de la commune des captures de chats errants en vue de les stériliser et de les identifier, et ceci conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection animale.

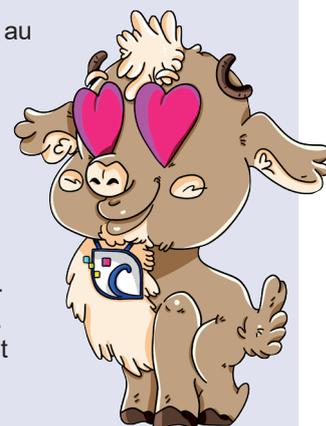
Des opérations de capture sont organisées les 18, 21, 25 et 27 octobre 2022 dans les secteurs de la Plaine du Moulin à Vent ainsi que dans le centre-ville.



Notre mascotte « PLDD » a un nom

Dorénavant, toutes les actions liées au Développement Durable seront reconnaissables grâce à notre mascotte. Cette petite chèvre a maintenant un nom, elle s'appelle **Biscotte**.

Les élus des Conseils Communaux Enfants et Jeunes ont été sollicités pour baptiser notre petite chèvre. Plusieurs propositions ont été recensées. Les deux noms les plus appréciés ont fait l'objet d'un vote via Instagram.



Modification des règles relatives au nom d'usage, au changement de nom et au changement de prénom

La loi n°2022-301 du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation apporte des précisions sur le nom d'usage à raison du mariage et de la filiation, sur le changement de prénom des personnes majeures sous tutelle mais surtout créé une procédure simplifiée de changement de nom de famille. Ces dispositions sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2022.

Le nom d'usage à raison de la filiation

Toute personne peut ajouter ou substituer à titre d'usage le nom du parent qui ne lui a pas été transmis, dans l'ordre souhaité. Pour les mineurs, un parent peut désormais décider seul d'adjoindre son nom à titre d'usage à condition d'en informer préalablement l'autre parent. Le consentement du mineur âgé de plus de 13 ans est requis dans tous les cas.

Le nom d'usage à raison du mariage

Le nom d'usage à raison du mariage est maintenue ; la règle permettant de substituer ou d'adjoindre dans l'ordre souhaité le nom de son conjoint, à titre d'usage. La loi du 2 mars 2022 précise que cette adjonction ne peut se faire que dans la limite d'un seul nom en cas de double nom de l'époux (c'est-à-dire si l'époux porte le nom de son père et de sa mère).

A noter : le choix du nom d'usage se fait sur les documents d'identité.

La nouvelle procédure simplifiée de changement de nom de famille

La demande est déposée auprès de l'officier d'état civil du lieu de résidence ou du lieu de naissance. Elle est réservée aux seules personnes majeures mais peut avoir des conséquences sur le nom des enfants mineurs du demandeur (consentement requis pour les mineurs âgés de plus de 13 ans) et sur le nom d'usage du conjoint. Le demandeur peut prendre le nom du parent qui ne lui a pas été transmis, ou prendre les deux noms dans l'ordre souhaité, dans la limite d'un nom pour chacun des parents. En cas de double nom d'un ou des parents, il est possible de ne porter qu'une partie du double nom. Cette procédure ne peut être faite qu'une fois dans sa vie et est de droit (l'officier de l'état civil n'a pas à contrôler le caractère légitime de la demande). Un mois après le dépôt de sa demande, le demandeur doit se présenter en personne devant l'officier de l'état civil pour confirmer sa volonté de changer de nom. L'officier d'état civil consigne ensuite le changement de nom sur les registres de l'état civil.

A noter : la demande de changement de nom doit être présentée sur le cerfa n°16229*01 (téléchargeable sur www.service-public.fr ou sur www.ville-cesson.fr rubrique démarches administratives / démarches en ligne).

Le changement de prénom et de nom des personnes sous tutelle

Le majeur sous tutelle peut désormais présenter seul, sans être représenté par son tuteur, sa demande de changement de prénom, mais également une demande de changement de nom.

Pour plus de précisions, contacter la direction des services à la population au 01 64 10 51 18

Règles de publicités des actes du conseil municipal

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 a modifié les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1er juillet 2022, le compte-rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste de délibérations examinées en séance qui sera affichée en mairie et publiée sur le site Internet.

Le recueil des actes administratifs est toujours consultables sur le site de la ville.

Le compte-rendu est remplacé par le procès-verbal. Il est rédigé par le ou les secrétaires et signé par le maire et le ou les secrétaires. Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal sera publié sous forme électronique sur le site internet de la commune (www.ville-cesson.fr) et un exemplaire papier est mis à la disposition du public.

Hommages

ALBERT BENDELÉ, MAIRE DE CESSON DE 1971 À 1992

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Albert Bendelé le 2 juillet dernier à Bastia. Maire de la commune de 1971 à 1992, il a œuvré toutes ces années au service de Cesson et de ses habitants. Enfant de Cesson, il y a passé sa jeunesse, puis y a exercé son métier d'horticulteur en aménageant bon nombre de jardins des nouveaux habitants qui commençaient à arriver sur la commune. Il accepte de compléter une liste lors d'élections municipales en 1971. Suite à la démission du maire, son nom est mis en avant car il est en même temps un enfant du cru et il connaît les nouveaux arrivants au travers de son activité professionnelle. C'est ainsi qu'il devient Maire de Cesson et ce pendant 21 ans. Durant ces 21 années, il n'a cessé de défendre sa ville, de l'aménager ; cette ville qui s'agrandissait et passait ainsi de 2000 à presque 8000 habitants lors de son départ en retraite.

Son bon sens et son amour des plantes et des arbres resteront sa marque de fabrique. En son honneur et après accord de sa famille, nous proposerons au conseil municipal de renommer le Parc Urbain de Cesson-la-Forêt, **Parc Albert Bendelé**.

CESSON
Arrondissement: MELUN
Canton: SAVIGNY-LE-TEMPLE
Code postal: 77240.
Population: 7 540 hab.
Noms des habitants de la commune: Cessonnaises - Cessonnais.
Mairie: 41, avenue Charles-Monier, 77240 Cesson.
Tél.: 063.54.54
Heures d'ouverture au public: lundi de 15 h à 18 h, mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h, samedi de 8 h 30 à 12 h.
Maire: M. Albert BENDELE, pépiniériste.

Publication de 1983

VÉRITABLE FIGURE LOCALE, DANIELLE ESTUR NOUS A QUITTÉS DANS SA CENT-UNIÈME ANNÉE

En 2011, notre journal municipal la mettait à l'honneur à l'occasion des 20 ans du Salon des Figures Locales. En 2021, elle était encore parmi nous pour fêter les 30 ans. Et en avril 2022, lors du Salon des Loisirs Créatifs, Monsieur le Maire a eu l'immense plaisir de fêter ses 100 ans.

Issue d'une famille passionnée de dessin et de peinture, Danielle a perpétué cette tradition. Jusqu'à la fin de sa vie, elle continuera de s'adonner avec beaucoup de plaisir à ce loisir. C'est avec toute sa modestie qui n'a d'égale que son talent d'artiste qu'elle nous honorait encore de sa présence au Salon des Figures Locales 2021. « *On est tous nés avec des crayons entre les dents* » disait-elle. Toute sa vie, la peinture l'anima et la combla.

Mariée en 1949 à Pierre Estur, ancien commandant adjoint du prestigieux paquebot « France », elle connaîtra avec lui de nombreuses expéditions maritimes. Quatre enfants viendront agrandir la famille. Leur vie sera riche en histoires et en amours...

Pierre est parti pour son dernier voyage en janvier 2017. Danielle l'a rejoint en laissant derrière elle une marque indélébile.

Nous tenions par ces quelques lignes rendre hommage à cette grande dame de Cesson qui a su mettre son cœur et son talent au service de nous tous et également à exprimer à sa famille notre profonde sympathie.

Danielle s'en est allée en laissant aux cessonnois orphelins sa joie de vivre et son héritage pictural.





19^{ème} édition des Foulées de Bréviande

Les Foulées de Bréviande du dimanche 4 septembre 2022, organisées par l'association Courir ont tenu toutes leurs promesses.

284 coureurs (H/F) ont pris le départ pour cette traditionnelle course champêtre. Le soleil était au rendez-vous et cette nouvelle édition a ravi l'ensemble des coureurs et tous les bénévoles de l'association Courir. Une édition marquée par la 4^{ème} victoire d'Alexandre MANI (Savigny Sénart Athlé) en 32'25", nouveau record de l'épreuve. Vincent LENOBLE (CSA CNSD) arrive 2^{ème} en 34'13" et François GRIFFATON (NL) est 3^{ème} en 35'50".

Chez les Féminines, Virginie DELZENNE (Pontault AAC) termine 1^{ère} en 40'55" devant Sandrine PERREUX (Coulommiers Brie Athlé) en 41'01" et Flore SATARAD (S/L Viry Chatillon) en 41'28".

L'association a souhaité apporter une nouveauté cette année en organisant des courses enfants avant le départ du 10 kms.

Trois courses étaient proposées pour les enfants de 10 à 11 ans (1.3 km), de 12 à 15 ans (2.1 km) et pour les plus petits une petite trotte de 450 m.

Pour cette 1^{ère} édition, une soixantaine d'enfants se sont alignés sur la ligne de départ. Une médaille a été offerte à chaque participant et des podiums ont été organisés pour les 3 premiers de chaque catégorie (10/11 ans et 12/15 ans).

A voir l'engagement de tous ces enfants, l'association devrait renouveler cette belle initiative pour 2023.

Chaque année, l'association Courir participe à l'opération "Courir pour Curie". Pour chaque inscription aux Foulées, 1 € est reversé au profit de l'Institut Curie. 284 euros ont ainsi été versés pour cette opération.

Forum des associations

Organisé par le Syndicat Intercommunal, le forum des associations s'est tenu le samedi 10 septembre 2022 de 10h à 17h sur un nouveau site, le gymnase Sonia Delaunay.

Malgré une météo maussade, le public est venu nombreux faire le plein d'activités. Il faut dire que l'offre proposée par nos 64 associations (34 sportives et 30 socio-culturelles) a dû satisfaire l'ensemble de nos visiteurs.

Trois collectivités ont collaboré à la réussite de ce forum :

- La Mairie de Cesson avec le prêt et l'installation du matériel et la vente de tournesols au profit de l'Institut Curie
- La Mairie de Vert-Saint-Denis avec le prêt et l'installation du matériel et la présence d'une conseillère numérique
- L'agglomération de Grand Paris Sud

Afin d'animer cette journée, onze associations se sont prêtées au jeu des démonstrations pour le plus grand plaisir du public. Qu'ils en soient ici remerciés : Les Klostrophobes Ailés, Ak Domtom, COV Forme et Vitalité, Sénart Taekwondo Hapido, Cercle Intercommunal d'Aïkido, Fitness Fight, Sonmundo Dokan CVSD, Taïchi Chuan et Qi Gong de CVSD, Théâtre du Damier, Djelimandi.

Des animations supplémentaires ont été proposées :

- Chanson a capella par Pulchérie de l'association DECIBEL-VIE (Gospel et gym)
- Scrabble interactif animé par M. PAUL (président du Comité Régional de Scrabble) sur le stand de l'association SCRABBLACESSON





Journées Européennes du Patrimoine

Cette animation proposée par le Syndicat intercommunal a été organisée le samedi 17 septembre à la Maison des Sports et de la Culture.

Désormais officiellement maîtres d'œuvre pour l'organisation de la manifestation à l'échelon de Cesson et Vert-Saint-Denis, les élus délégués au Syndicat intercommunal ont décidé de lui conférer une tonalité particulière. Pour cette nouvelle mouture, il a été retenu une organisation sur un après-midi et une centralisation dans l'enceinte du Syndicat.

Le concept basé sur une valorisation de l'histoire et du patrimoine local et intercommunal au travers d'un documentaire réalisé par des bénévoles passionnés, proposait une exposition

didactique, ainsi qu'une trentaine d'œuvres thématiques produites par des artistes amateurs.

Le film sur le Patrimoine de Cesson et Vert-Saint-Denis est visible sur le site de la Ville.

Pour que l'évènement soit agréable, créatif et récréatif, intergénérationnel, ouvert sur le patrimoine national, mondial, et moderne avec l'apport des nouvelles technologies, la manifestation proposait des visites de la Tour Eiffel en réalité virtuelle, un spectacle de rue autour des plus célèbres contes,

un concert de musique Cajun, des « Kapla », de grosses craies à bitume pour imaginer sa ville, des cerfs-volants à fabriquer ou encore des drones.

300 personnes environ sont venues bénéficier du relatif beau temps, de la terrasse avec sa buvette et ses parasols façon « Café » proposée par l'association Cesson Animation.

Un superbe espace dédié aux animations culturelles et sportives, des dégustations de Brie et autres produits faits maison ont ravi le public venu nombreux !



Les jardins familiaux de Melun Val de Seine – Sénart recherchent des jardiniers

Notre association propose 165 parcelles de jardin sur le territoire de la commune de Vert-Saint-Denis. Les parcelles sont situées le long de l'A5 en face de la zone industrielle. Elles ont une superficie de 150 à 180 m² et sont destinées à la culture potagère. Chaque parcelle dispose d'un abri de jardin et d'un point d'eau. Plusieurs parcelles se libèrent en fin d'année. Pour faire partie de la Société, il faut avoir la majorité civique, vivre maritalement ou être célibataire avec des enfants à charge. Les demandes sont à envoyer par mail ou courrier aux adresses ci-dessous :

Jardinsfamiliaux.melunvsd-senart@orange.fr

Jardins Familiaux Melun Val de Seine – Sénart
17, rue du Gros Chêne 77240 CESSON



Rentrée scolaire

Un contexte sanitaire plus serein



Isabelle PREVOT

Adjointe au maire en charge de la petite enfance, de la politique scolaire et éducative

« Après un été caniculaire, le soleil était toujours au rendez-vous pour accompagner les enfants le jour de la rentrée.

Chaque classe était dotée d'un enseignant. Nous accueillons deux nouvelles directrices sur le groupe Jean de la Fontaine après le départ en retraite de Madame Desplans, après 34 années à Cesson et la mutation de Madame Zengo.

La situation économique compliquée nous contraint à revoir nos budgets et celui des écoles n'y coupe pas.

Malgré tout, nous avons pu répondre aux demandes d'achat de fournitures de chaque enseignant, comme les années précédentes.

Une réflexion est menée afin d'optimiser la répartition des sommes allouées tout en conservant la possibilité aux enseignants d'offrir un enseignement de qualité à nos petits cessonçais.

Soyez assurés que nous avons à cœur l'épanouissement et le bien-être de chacun.

C'est reparti pour tous nos jeunes cessonçais de nos cinq groupes scolaires, de l'école Saint Paul, des collèges et du lycée.

Après la longue coupure estivale, ils ont repris les cours dans un contexte sanitaire plus serein et sans contraintes.

Cependant, l'inflation n'épargnant personne et encore moins les collectivités ; des réflexions sont menées pour faire face à la hausse des prix de l'énergie. Des mesures de bon sens devraient être prises afin de trouver des solutions pour le bien-être de tous.

Une rentrée scolaire demande toujours beaucoup de préparation en coulisses ; les services municipaux se sont mobilisés tout au long de l'été pour permettre l'entrée en scène des élèves et des enseignants.

167 300 € ont été consacrés aux travaux et aux aménagements dans les groupes scolaires :

- Menuiserie extérieur Prévert en Maternelle : 118 000 €
- Réparation étanchéité toiture Prévert : 1100 €
- Menuiserie extérieur Paul-Émile Victor en Maternelle : 37 000 €
- Remplacement luminaires par des leds Ferry/PEV : 5000 €
- Nettoyage réseau grille de décantation Prévert : 2000 €
- Démolition mur agrandissement classe PEV : 1500 €
- Création réseau électricité / eau / évacuation PEV : 2700 €

31 521 €, c'est le coût de l'aire de jeux remplacée à l'école Jules Verne. Le revêtement de sol a également été changé (photo ci-dessus).

UNE RENTRÉE EN CHIFFRES

- 400 élèves en maternelle pour 18 classes
- 785 élèves en élémentaire pour 31 classes
- 960 repas en moyenne servis par jour
- 13 ATSEM interviennent sur nos écoles
- 22 agents d'office encadrent la restauration scolaire
- 2 nouvelles directrices ont été nommées cette année sur l'école Jean de la Fontaine, Mme KOWLER Oriane en maternelle et Mme PEDEL Aurélie en élémentaire
- 2 classes ont été fermées cette année en élémentaire, une sur Jacques Prévert, l'autre sur Jules Verne.

Endana



Marie et Christiane

Caroline

Endana, c'est avant tout une histoire humaine. Celle d'une rencontre entre Caroline et Marie, un jour sur un chantier participatif d'un éco-lieu à Dieulefit dans la Drôme. Ce sont des échanges sur des valeurs communes qu'elles soient environnementales ou solidaires. C'est une idée qui trotte depuis un petit moment dans la tête de Caroline et qui commence à germer : créer une ressourcerie. Marie adhère immédiatement à l'idée et entraîne avec elle (à son retour) sa maman Christiane. Un second point commun, elles habitent toutes les trois à Sénart.

Par la suite, le projet prend forme, notamment grâce au soutien de Mélodie Loussot de la MLC.

Petit à petit l'association « ENDANA » voit le jour avec comme premier objectif, la mise en place d'une ressourcerie.

UNE HISTOIRE HUMAINE

Marie, verdyonisienne, auto-entrepreneuse, amoureuse de la nature, a installé dès son plus jeune âge un système de permaculture dans le potager familial. Elle s'investit également dans la récupération alimentaire pour éviter le gaspillage

Christiane, verdyonisienne est retraitée de l'Education Nationale. Elle découvre le monde associatif en entrant au comité de jumelage de Vert-Saint-Denis avec la Mauritanie. Très impliquée dans la vie associative depuis sa retraite, elle est bénévole à la MLC en charge de l'alphabétisation, et participe à un commerce solidaire à Melun.

Caroline est Cessonnoise depuis sa naissance. Après un parcours diversifié et riche : animation, vente, social puis économie circulaire dans une ressourcerie, elle œuvre enfin pour ce qui lui tient à cœur depuis toujours : la préservation de la planète, de ses richesses naturelles en récupérant et valorisant. Sa philosophie « Donner une seconde chance aux personnes et aux objets. »

UN SOUTIEN DE LA VILLE DE CESSON

La tâche n'est pas simple, mais le moral est là. Commence alors la recherche d'un local. Un premier contact avec Charlyne Péculier, adjointe au Maire en charge du Développement Durable et à l'origine du PLDD (Plan Local de Développement Durable) s'avère très positif. Les rendez-vous s'enchaînent alors pour Marie, Christiane et Caroline, notamment avec Monsieur Belhomme en charge de l'urbanisme pour identifier un local. Leurs rencontres successives aboutiront à la mise à disposition gratuite d'un ancien local par la Société Frey, gestionnaire du centre commercial Woodshop.

« Cette mise en lien des services de la commune et des élus a été très importante car Woodshop n'aurait pas été l'endroit

où nous aurions cherché. Nous aurions souhaité un lieu en centre-ville pour la proximité avec les habitants, et nous avons suggéré la ferme Benoît. Pourtant Woodshop est intéressant avec une fréquentation plus large et ses nombreuses places de parking. » confie Caroline.

UNE RESSOURCERIE ÉPHÉMÈRE

Ouverte depuis le 14 septembre, la ressourcerie est dite « éphémère » car elle n'est pas vouée à rester à Woodshop. L'espace de vente est installé chaque jour d'ouverture à l'extérieur avec le montage de deux barnums. Cela représente un énorme travail pour les trois bénévoles. De plus, Endana a pour objectif de pérenniser son projet.

« Le local prêté est un bon tremplin pour démarrer et nous faire connaître. Cependant, il n'est pas aux normes pour recevoir du public et sert uniquement au stockage. » explique Caroline.

La ressourcerie est ouverte tous les mercredis et samedis de 10h 30 à 18h jusqu'au 24 décembre 2022.

LA MISE EN PLACE D'ATELIERS

L'association a prévu la mise en place d'ateliers avec différents partenaires. L'idée est de permettre à chacun d'apporter son petit électroménager ou son vélo à réparer, de transformer un déchet en quelque chose d'utile. Des ateliers de créations (DIY) sont aussi au calendrier...

N'HÉSITEZ PLUS, LA RESSOURCERIE VOUS ATTEND

Vous souhaitez donner de votre temps, de votre bonne humeur et de votre énergie à une grande cause locale, Caroline, Marie et Christiane, vous attendent afin de vous investir dans cette aventure. Devenez bénévole de la Ressourcerie Endana.

Envie de vous séparer de quelques objets ? Faites un don (textiles propres, sacs, bijoux, vaisselles, livres, disques, décorations, lampes, jouets, articles de sport, vélos...).

Vous pouvez aussi venir acheter un objet à très bas prix pour lui donner une seconde vie.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook Ressourcerie Endana ou contactez-nous par téléphone au 06 68 54 84 19 ou par mail : ressourcerieandana@gmail.com.

GROUPE « UN NOUVEAU DÉPART POUR CESSON »



Christophe
Bosquillon



Xaviera
Marchetti



Julien
Favre



Lydia
Labertrandie



Bruno
Cottalorda

En cette rentrée, nous souhaitons comme chaque année adresser nos remerciements aux enseignants et agents qui font vivre nos écoles, et souhaiter une excellente année scolaire aux élèves de Cesson. Mais cette année, nous avons aussi des interrogations sur la politique scolaire dans notre commune. La rentrée a été perturbée par la livraison tardive du matériel pédagogique, suite au blocage des commandes qui avaient été passées par les enseignants. La majorité municipale met en avant des arbitrages budgétaires nécessaires. Soit, mais si la situation financière s'était à ce point dégradée, pourquoi n'avoir averti ni les enseignants, ni les conseillers municipaux ?

Par ailleurs, au moment où nous écrivons ces lignes (15 septembre), nous venons d'être informés de l'organisation par la mairie d'une concertation sur le projet éducatif (prévue le samedi 1er octobre...). C'est une bonne nouvelle... que nous attendions depuis plus d'un an ! Car après l'annonce brutale de la volonté de supprimer la carte scolaire, nous n'avons eu de cesse de réclamer l'ouverture d'une discussion sur le sujet. La réponse a toujours été négative... Pourquoi finalement proposer dans la précipitation cette réunion du 1er octobre ? Pour couper court à d'autres initiatives, celle par exemple de l'association ACC qui proposait une réunion à ce sujet le même jour et au même horaire ?

Le second thème de la rentrée est bien sûr celui de la crise énergétique et climatique. Nous sortons d'un été caniculaire qui aura marqué les esprits. Chacun aura compris que nous sommes entrés de plein pied dans l'ère du dérèglement climatique. La question est donc de savoir quelles politiques publiques doivent être menées pour répondre à cette situation. Dans ce domaine, nous estimons que la politique municipale est totalement adaptée, le seul choix structurant ayant été la construction au cœur de la ville du nouveau bâtiment de la police municipale. Nous avons déjà eu l'occasion de nous exprimer sur les limites du Plan de Développement Durable adopté par la majorité. Vous trouverez sur notre site des propositions pour engager une véritable politique environnementale.

En raison de cette crise, les finances municipales seront en cette rentrée un autre sujet capital. Les décisions budgétaires devraient être prises en toute transparence au Conseil municipal, et non pas en catimini comme cela vient d'être fait. Après l'annonce de l'arrêt de la communication municipale via smartphone, d'autres coupes sont-elles prévues ? Nous demandons un débat public, afin que les citoyens soient informés des enjeux et puissent s'exprimer sur les mesures d'économies possibles et sur les postes budgétaires qui devront être protégés.

Il y a aussi des enjeux nationaux, sur lesquels nous finirons cette tribune. L'Etat doit prendre des mesures d'urgence pour éviter l'effondrement financier des collectivités locales. Les communes doivent bénéficier du bouclier énergétique, afin de ne pas être les victimes de la stupide politique de libéralisation du marché de l'énergie. Elles doivent conserver les moyens de financer les services indispensables qu'elles rendent à la population. Notre commune doit pouvoir répondre aux besoins des familles les plus fragilisées par l'inflation, par exemple en leur proposant un chèque, comme l'ont fait plusieurs municipalités.

Christophe Bosquillon, Xaviera Marchetti, Julien Favre, Lydia Labertrandie, Bruno Cottalorda

Pour suivre notre action, rendez-vous sur le site nouveau-depart-pour-cesson.org



Bienvenue à Cesson *(pour une installation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022)*

Vous venez de vous installer à Cesson ou vous y emménagez bientôt, merci de vous faire connaître en remplissant et en retournant ce bulletin en mairie ou en téléphonant au 01 64 10 51 00. Vous pouvez également remplir le formulaire sur notre site www.ville-cesson.fr

Une matinée d'accueil des nouveaux habitants sera organisée par la municipalité fin 2022 en mairie (sur invitation)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Date d'arrivée sur la commune :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Ils sont nés

Hailey BONNARD, née le 30 avril 2022
 Eden PICARD, né le 3 mai 2022
 Ulysse DA COSTA BIGOT, né le 4 juin 2022
 Mateo, Tia MADELEINE, né le 5 juin 2022
 Aly, Ibrahim ALLOUCHE, né le 9 juin 2022
 Thayna, Liliane, Nathalie CHARLERY, née le 30 juin 2022
 Suleyman SY, né le 4 juillet 2022
 Logan, Godefroy, Philippe ROGGY, né le 12 juillet 2022
 Côme, Philippe FORNER, né le 16 juillet 2022
 Erina, Céline MAWETE, née le 24 juillet 2022
 Lyana FRANCISCO, née le 28 juillet 2022
 Cataleya, Léane LE PAIH, née le 8 août 2022
 Nathaël, Amaury, Ollivier DEROSIN, né le 8 août 2022
 Miyasoa Baseya Rahely MBALA-SAMBA, née le 16 août 2022
 Mathéo ARNOULD, né le 19 août 2022
 Nahel, Adam COMBES BEHDENNA, né le 25 août 2022
 Ambre Erika Adeline GALLUCIO, née le 26 août 2022
 Adèle, Lili, Gizèle GUIBERT, née le 4 septembre 2022

Ils se sont mariés

Cindy PESTEL et Yohan André DARRÉ, le 4 juin 2022
 Clémentine, Amélie MAILLOT et Yann Claude Gilbert BEZAULT, le 11 juin 2022
 Ayélé, Marie-Ornella, Ahoéfa HUNLEDE et Axel Nathanael BOËCE, le 25 juin 2022
 Jennifer Morgane Coralie DANIAUD et Matthieu Paulin Michel VION, le 25 juin 2022
 Koffy CIARD et Guillaume Olivier HURION, le 2 juillet 2022
 Emilie MéliSSa SINÉDIA et Richard Jean Michel MOYSAN, le 9 juillet 2022
 Natacha RAM et Satyam GOPAUL, le 6 août 2022
 Laura Marie Flora CAJAL et Alexandre Sébastien Christian CHOULAND, le 27 août 2022
 Coralie, Michèle, Marie-Jeanne, Christelle GERBIER et Jules, Christian, Eric DELLIER, le 17 septembre 2022

Ils nous ont quittés

Gisèle, Marie COMMANDOUX veuve ROPIQUET, le 20 mai 2022
 Didier CLÉMENT, le 26 mai 2022
 Bruno, Sylvano PERSELLO, le 05 juin 2022
 André, Jean, Roland DELVALLEZ, le 17 juin 2022
 Pierre LUKUNDJI KINENGWA, le 22 juin 2022
 Eric, Louis COLLART, le 1er juillet 2022
 Saquillat BELMANA, le 4 juillet 2022
 Gérard, René DESGRANGES, le 7 juillet 2022
 Rosemonde BENONI, le 7 juillet 2022
 Guy, Daniel ANDRÉ, le 17 juillet 2022
 Damien, Victor, Bernard PIOT, le 5 août 2022
 Jean-Paul, Marcel MASSON, le 28 août 2022
 Bernadette Germaine Ernestine YSEMBERT, le 12 septembre 2022
 Daniel, Abel, René GRIVOT, le 13 septembre 2022

Des retraités au service du développement économique et social de Cesson

ECTI est une association nationale de plus de 2 000 seniors, cadres retraités ou pré-retraités, bénévoles aux compétences sérieuses et variées, désireux de faire bénéficier les PME et organismes publics de leur expérience professionnelle.

ECTI présente des coûts adaptés aux structures à budget contraint et s'interdit toute concurrence avec le secteur marchand traditionnel.

Vous êtes cadre retraité(e) ou préretraité(e), n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour de plus amples renseignements, contacter :

Le délégué territorial ECTI 91/7
 Alain Minet par mail : ecti.essonne@yahoo.com

+ d'infos sur l'ECTI : www.ecti.org

RECENSEMENT CITOYEN à 16 ans : La Journée Défense et Citoyenneté

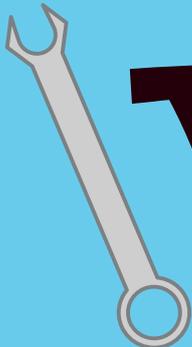
Inscription dans les 3 mois suivant votre 16^{ème} anniversaire.

Pièces justificatives : pièce d'identité + livret de famille des parents

Inscription en ligne à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054> ou via le site Internet de la Ville www.ville-cesson.fr rubrique Ma Mairie > démarches administratives > démarches en ligne

Ou inscription à la Mairie auprès du service population.

Atelier vélo



MERCREDI

19

OCTOBRE

15h
18h

Parvis
Mairie

GRATUIT



Atelier de co-réparation de vélo organisé par Grand Paris Sud
en partenariat avec l'association Pro Vélo

L'AGGLO VOUS OFFRE LES PETITES PIÈCES* !

* câbles, gaines, patins, coudes de frein, lubrifiant, chambre à air...

ville-esson.fr

